

Yves Marcadal, Jean-Louis Paillet, Alexandra Roche-Tramier et Henri Tréziny

## Défendre un oppidum en Provence Les Caisses de Jean-Jean à Mouriès (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)

Publications du Centre Camille Jullian

---

# Chapitre 7. Présentation du rempart R1 à la fin de l'âge du Fer

---

DOI : 10.4000/books.pccj.11723

Éditeur : Publications du Centre Camille Jullian, Éditions Errance

Lieu d'édition : Aix-en-Provence

Année d'édition : 2017

Date de mise en ligne : 11 février 2021

Collection : Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine

ISBN électronique : 9782491788117



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

MARCADAL, Yves ; et al. *Chapitre 7. Présentation du rempart R1 à la fin de l'âge du Fer* In : *Défendre un oppidum en Provence : Les Caisses de Jean-Jean à Mouriès (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)* [en ligne]. Aix-en-Provence : Publications du Centre Camille Jullian, 2017 (généralisé le 14 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pccj/11723>>. ISBN : 9782491788117. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pccj.11723>.

---

## Chapitre 7

# Présentation du rempart R1 à la fin de l'âge du Fer

Présenter aujourd'hui l'ensemble du rempart R1 de l'oppidum peut paraître aléatoire dans l'état actuel des fouilles, ces dernières ayant seulement porté sur des zones limitées.

Tel qu'on peut l'observer actuellement, ce rempart se présente comme une imposante colline de terre et de blocs qui barre la combe d'une crête à l'autre sur plus de 115 mètres de longueur, avec une largeur maximale à la base d'une vingtaine de mètres (**fig. 67 et 68**). Elle enservelit une muraille dont la hauteur conservée est encore considérable. Dans la partie centrale, la différence d'altitude entre la base du parement extérieur le plus récent<sup>90</sup> et le point le plus haut de la construction est encore de 6,60 mètres. Le sommet devait être encore plus élevé de 2 à 3 mètres si l'on considère le volume énorme des déblais produits par la destruction de la partie supérieure de l'élévation et qui se sont accumulés sur les flancs.

Du côté ouest, le tracé du front extérieur, dont le dégagement en tranchée avait été commencé en 1962 par J.-M. Rouquette à la demande de Fernand Benoit<sup>91</sup>, est désormais connu (**fig. 68**). En revanche, à l'est, la partie la plus ancienne du rempart est encore presque partout masquée par le talus d'éboulis. Entre ces deux limites, une épaisseur de terre variable recouvre plusieurs courtines longitudinales accolées les unes aux autres. La juxtaposition de ces éléments architecturaux, qui s'explique par des ajouts successifs tout au long de l'âge du Fer, confère à l'ensemble bâti une structure complexe. L'établissement de la chronologie des différentes étapes de la construction nécessitera encore de nombreuses années de fouille, et l'enlèvement d'une masse considérable de terre et de blocs de tous calibres.

Du nord au sud, des différences importantes dans l'organisation et la structure du rempart peuvent être observées.

Au nord (zone Z010), une longue courtine rectiligne escalade le talus en forte pente (35 %) montant vers la crête septentrionale, au pied de laquelle un grand bastion triangulaire est accolé en débordement vers l'extérieur (**fig. 69**).

À la base de ce talus, la zone Z06 a fait l'objet des premières recherches de Fernand Benoit entre 1939 et 1942, puis de nouvelles fouilles de 2006 à 2009. Celles-ci ont renouvelé les informations disponibles sur la structure du rempart<sup>92</sup>.

La partie centrale (zone Z08) se distingue par sa forte largeur due à la juxtaposition de plusieurs courtines et parements supplémentaires (**fig. 70**) et d'un vaste bastion semi-circulaire faisant saillie vers l'ouest. Le front du rempart dessine ainsi sur une quarantaine de mètres un saillant en fort dépassement.

En revanche, la partie méridionale (zone Z09, **fig. 75**) adopte un tracé fortement rentrant vers l'intérieur de l'oppidum, opéré grâce à une série de décrochements faisant retour vers la porte du rempart au pied de la falaise méridionale (zone Z03).

Les informations sur la structure du rempart actuellement disponibles ont été obtenues grâce à la fouille de deux zones dont l'étude semblait prioritaire.

La zone Z06, choisie à l'origine pour comprendre les maigres données publiées par Fernand Benoit, mais dont la fouille a apporté notamment de nouvelles données permettant de mieux comprendre l'évolution architecturale du rempart depuis l'époque archaïque, et d'étudier les pièces d'une habitation du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

La zone Z03, où se trouve la seule porte connue du rempart.

Ces deux zones du rempart étant les seules à avoir fait l'objet d'une fouille approfondie, elles feront l'objet plus loin de chapitres spécifiques.

Par ailleurs, afin de mettre en évidence les diverses composantes architecturales du rempart, plusieurs emplacements ont fait l'objet de décapages de surface.

90. Mesure effectuée au fond de la tranchée de recherche dans la zone Z07 en 2010 au bas du parement extérieur le plus récent.

91. J.-M. Rouquette était alors conservateur des musées d'Arles et Fernand Benoit était devenu le premier conservateur des Antiquités Historiques de Provence.

92. Cf. supra, 2<sup>e</sup> partie, chap. 5 et infra, 3<sup>e</sup> partie, chap. 10.



Fig. 67. Le rempart R1 de l'oppidum :  
vue d'ensemble sud-nord.

Plusieurs éléments défensifs ont été ainsi identifiés ponctuellement sur toute la longueur de l'ouvrage. Mais cette démarche, ralentie par l'ampleur de la tâche confrontée à la modestie des moyens disponibles, a montré ses limites. Il est encore actuellement difficile de mettre en relation ces éléments, faute de dégagements plus étendus pour les relier, mais aussi de pouvoir les dater.

Cette présentation d'ensemble de l'état final du rempart sera donc réalisée à partir d'un essai de mise en phases de sa construction, fondé à la fois sur des observations directes sur le terrain mais aussi sur une part d'hypothèse.

Plusieurs remarques ont en effet orienté cette interprétation.

Il a déjà été établi par les fouilles récentes que la partie extérieure du rempart tournée vers l'ouest était la plus récente. D'autre part, l'orientation des parements extérieurs de plusieurs courtines juxtaposées indique que la construction s'est élargie progressivement grâce à des ajouts opérés à chaque fois à l'ouest de l'état précédent. La technique du rempart à parements multiples est inhabituelle en Provence<sup>93</sup>. Mais elle est en revanche fréquente en Languedoc à partir du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Py 1990, 129-133).

Cette constatation conduit à estimer que les éléments architecturaux visibles au sommet et sur la bordure orientale de la colline de débris ont été vraisemblablement construits les premiers, ceux qui leur succèdent progressivement vers l'ouest étant de plus en plus récents. La même conclusion avait d'ailleurs été formulée lors de l'étude des différents états du rempart archaïque dans la zone Z06<sup>94</sup>. La partie récente du rempart a d'ailleurs été rajoutée plus tard à l'ouest de ces derniers.

On sait d'autre part que le rempart archaïque, dérasé tardivement dans la zone Z06, notamment pour construire une habitation, se prolonge plus au nord dans la zone Z010 où il forme la partie orientale de la courtine.

Il est difficile d'admettre que ce rempart primitif ait conservé sa direction NNO-SSE jusqu'à la falaise méridionale, ce qui aurait eu pour effet de rallonger la partie à défendre. Il est probable qu'il changeait de direction après la tour MR6115 pour se diriger vers le sud par un tracé plus direct. On constate d'ailleurs que la colline de débris et ses différents parements longitudinaux adoptent à partir de ce point d'inflexion un tracé N-S en direction de la porte méridionale. Celle-ci serait donc demeurée au même endroit depuis le début de la fortification. Par la suite, les parements rajoutés successivement dans la partie centrale du rempart auraient provoqué la nécessité de les raccorder à cette porte par une série de décrochements.

Cet ensemble de considérations conduit à présenter le rempart R1, tel qu'il était constitué à la fin de l'âge du Fer, comme un édifice composite plusieurs fois renforcé au cours des siècles (**fig. 68**), et à proposer pour sa mise en place progressive trois grandes phases, conformes d'ailleurs dans leurs grandes lignes à la chronologie de

93. Michel Py indique (p. 132 et n.28) que les remparts à parements multiples « sont quasiment absents en Provence », à l'exception de celui des Caisses.

94. Cf. infra, 2<sup>e</sup> partie, chap. 5.

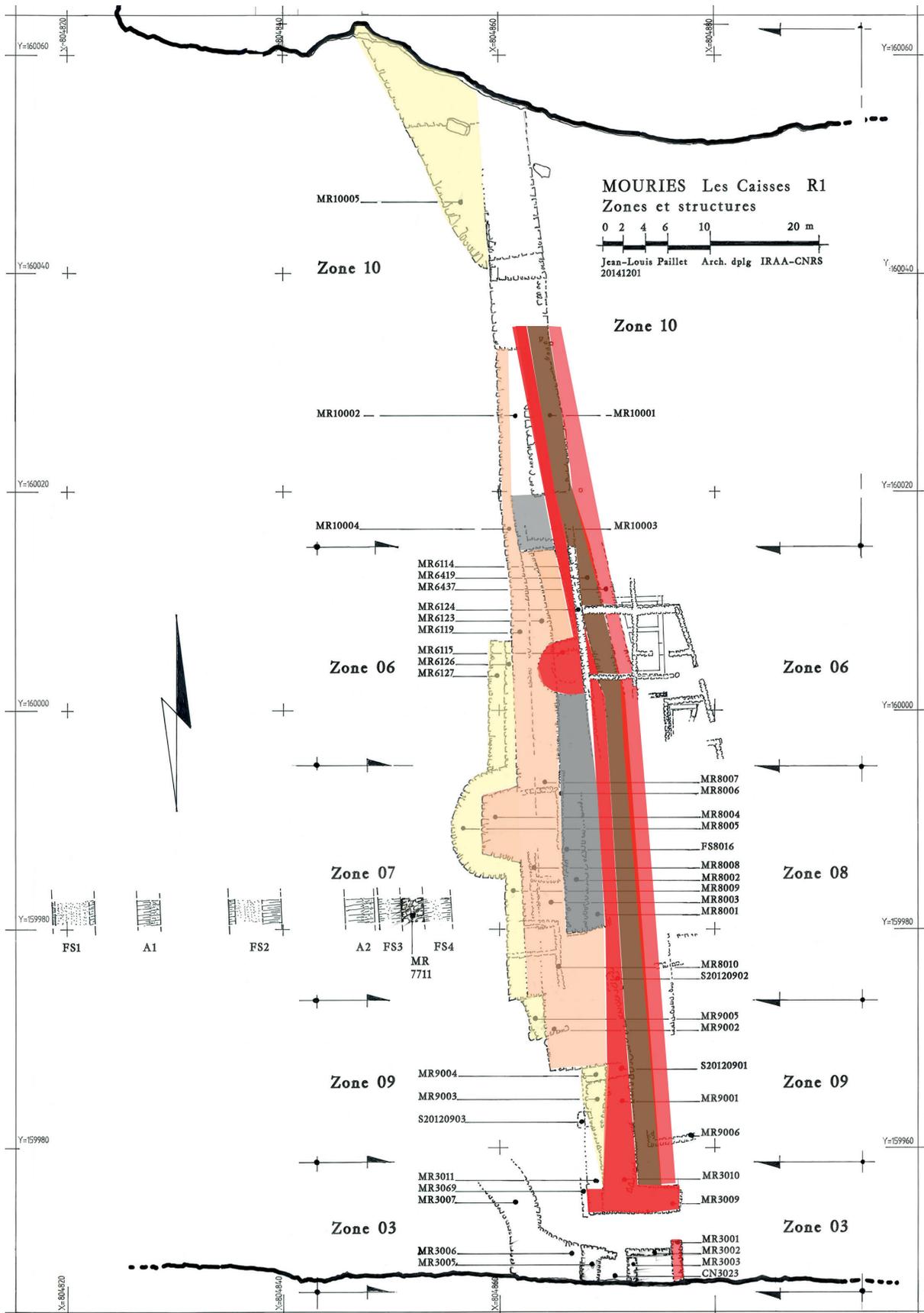


Fig. 68. Les états successifs du rempart R1 : hypothèse d'interprétation (pour les états de la porte, voir la figure 96). De gauche à droite : phases ancienne (rose, brun, rouge), moyenne (gris), finale (orange et jaune).



Fig. 69. Vue depuis le sud de la section septentrionale du rempart R1.

l'occupation du site<sup>95</sup> et à celle établie pour les premiers remparts<sup>96</sup> :

- Une phase ancienne, aux VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C., correspondant aux états 1, 2 et 3A du rempart définis précédemment dans la zone 06.
- Une phase intermédiaire de durée imprécise se situant entre le V<sup>e</sup> et la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (états 3B et 4)
- Une phase récente, commençant au II<sup>e</sup> siècle pour se prolonger jusqu'au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (états 5 et 6)

### 1. Le rempart de la phase ancienne (VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C.)

Plusieurs éléments architecturaux situés sur la bordure orientale de la colline du rempart doivent appartenir à cette phase (**fig. 68**).

95. Cf. supra, 1<sup>ère</sup> partie, chap. 4.

96. Cf. supra, 2<sup>e</sup> partie, chap. 5.

### Au nord de la zone Z06

Une longue courtine montant en ligne droite vers la crête succède au rempart archaïque décrit précédemment dans la zone Z06, et crée ainsi un dos de terrain accentué (**fig. 69**). Son profil transversal met en évidence la juxtaposition des deux parties différentes qui la composent en étant allongées longitudinalement dans l'axe du rempart. La différence d'altitude de leur sommet est soulignée par une nette dénivellation. La plus élevée et probablement la plus ancienne à l'est correspond à une première muraille (MR10001) de plusieurs mètres d'épaisseur. Elle domine la partie occidentale plus récente par un parement présentant un fruit important. Plusieurs alignements transversaux de gros blocs semblent indiquer la présence de murs bahuts destinés à former des paliers étagés pour répartir les charges occasionnées par la masse de la maçonnerie.

De toute évidence, le tracé de cette première courtine continue celui des états anciens des premiers remparts (états 2 et 3A), et a été par la suite renforcée en épaisseur vers l'ouest par un ou plusieurs parements supplémentaires (états 3B, 4 et 5). Sa position dans le prolongement vers le nord-ouest du second rempart archaïque (MR6419,

état 2) et de son parement supplémentaire (MR6114, état 3A) lui-même reconstruit plus tard (MR6117, état 3B) est un argument venant à l'appui de cette interprétation. Le fruit important de son parement extérieur, rendu perceptible sur le terrain par la dénivellation, est d'ailleurs comparable à celui du parement proche MR6114-6117 des états 3A et 3B du rempart ancien fouillé dans la zone Z06, dans le prolongement duquel il se trouve et auquel il semble bien correspondre.

### Les parties centrale et méridionale du rempart

L'interprétation est ici plus difficile. La partie centrale est la fois la plus large et la plus élevée. Un épais manteau de terre argileuse beige jaune clair (Us 8012) provenant de la désagrégation sur place des élévations du rempart et/ou des murs d'un habitat tardif masque le sommet des structures de pierre et empêche d'établir leur liaison avec les éléments architecturaux qui viennent d'être évoqués.

Deux hypothèses d'interprétation sont alors à envisager.

La première hypothèse (fig. 68) repose sur l'idée d'un tracé direct du premier rempart archaïque (MR6437, état 1 de la fortification) se dirigeant après la tour MR6115 en direction du mur oriental (MR3001) de la porte. On verra plus loin<sup>97</sup> que ce dernier mur, d'une épaisseur de 1,10 à 1,20 mètre, constitue en lui-même un véritable petit élément défensif dont l'extrémité déborde dans le couloir d'entrée en le rétrécissant. Il constitue d'ailleurs un des éléments architecturaux de l'état le plus ancien de la porte mis en évidence par la fouille.

Si ce tracé était avéré, la majeure partie des états 1 (MR6437) et 2 (MR6419) du rempart archaïque se trouverait dissimulée sous le versant oriental de la colline de débris, la courtine ayant été fortement dérasée lors de l'installation d'un habitat du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.<sup>98</sup>. En revanche, l'emplacement du parement supplémentaire extérieur MR6114 (état 3A de la fortification) serait occupé dans les zones Z08 et Z09 par une mur simple à deux parements et blocage interne (MR9001) large d'environ 3 mètres, qui rejoint le massif nord du couloir d'entrée de la porte. À l'appui de cette interprétation, il faut signaler deux caractéristiques communes avec celles du parement MR6114, le fruit très important de son parement extérieur et la terre argileuse rougie par des oxydes métalliques utilisée dans son blocage interne.

Pour la seconde hypothèse, le tracé du rempart archaïque serait davantage déporté vers l'ouest. Dans ce

cas pourraient être intégrés à sa partie centrale les portions dégagées des courtines MR8001 et 8002. La plus ancienne (MR8001), large de plusieurs mètres, est située sous la partie supérieure de la forte pente du versant oriental de la colline, avec un parement intérieur fortement dégradé du côté de l'oppidum. Elle est interrompue au sud par un parement transversal.

Cette muraille a servi de fondation à une nouvelle courtine (MR8002) d'environ trois mètres de large, établie à cheval sur sa moitié ouest, et faite de blocs de molasse rousse liés eux aussi par de la terre rouge riche en oxydes métalliques (fig. 71). Le parement extérieur montre des traces de rubéfaction indiquant qu'il a subi par endroits les effets du feu. Comme la courtine précédente, cette muraille est limitée au sud par un parement transversal construit en léger retrait sur la limite méridionale de la précédente. Ces deux courtines successives MR8001 et MR8002 sont donc tous deux interrompues du côté sud par un parement transversal d'axe est-ouest (fig. 72), qui pourrait correspondre à l'un des côtés d'une ancienne poterne, ou plus vraisemblablement au mur bahut d'une courtine construite en marches d'escalier.

Par suite de leur position, ces deux constructions pourraient dans cette hypothèse être rapportées à l'état 3A du rempart.

## 2. Les adjonctions de la phase intermédiaire (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C.)

### Le massif MR10003

Cette construction située immédiatement au nord de la zone Z06 a déjà été présentée<sup>99</sup>. Elle est limitée du côté sud par le mur transversal MR6117-MR6118 qui opère ensuite un retour vers le nord. L'ensemble pourrait appartenir à un massif quadrangulaire en saillie par rapport au rempart MR10001 qui lui succède plus au nord. Mais, dans l'état actuel des investigations, sa nature exacte (simple redan ou tour quadrangulaire en débordement) ne peut être déterminée.

### Les courtines MR8001 et 8002 ?

Ces deux courtines ont été décrites plus haut. Dans le cas de la première hypothèse évoquée, elles n'appartiendraient pas aux états 3A et 3B de la fortification, mais à l'état 4.

97. Cf. infra, chap. 9.

98. Cf. infra, chap. 11.

99. Cf. supra, 2<sup>e</sup> partie, chap. 5, § 5.



Fig. 70. Parements successifs du rempart R1 visibles de part et d'autre de la zone Z06. Vue nord-sud.

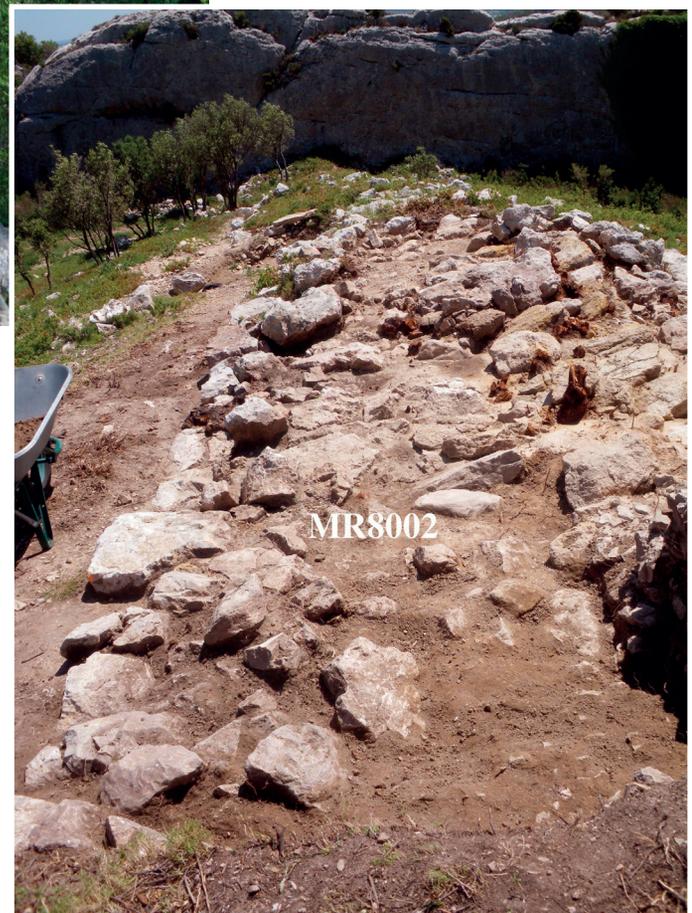


Fig. 71. Vue nord-sud du rempart MR8002 dans la section centrale du rempart R1.



Fig. 72. Extrémité méridionale du rempart MR8002, construite en partie sur le mur MR8001 dans la section centrale du rempart R1.



Fig. 73. Le parement extérieur du rempart MR8009, conservé sur plus de 4 mètres de hauteur. Vue SO-NE.

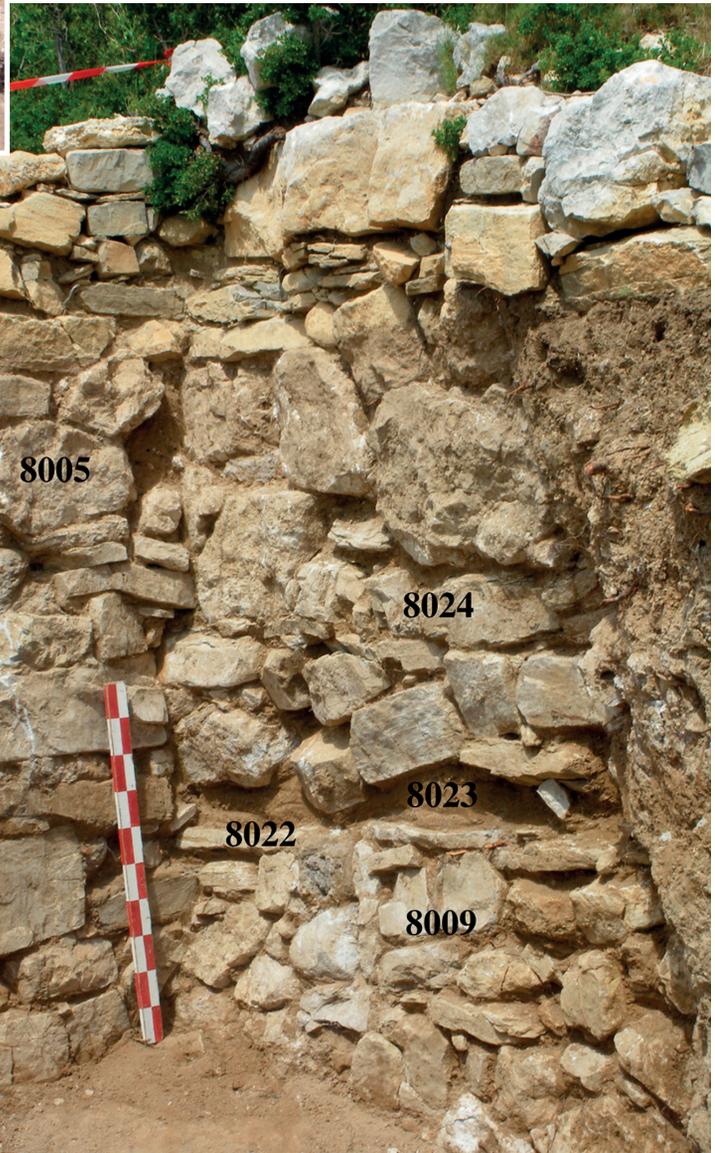


Fig. 74. Les parties superposées composant le parement du rempart MR8009, de part et d'autre du lit d'égalisation (Us 8022) et de la couche d'argile jaune (Us 8023). À gauche, début du parement de la tour semi-cylindrique MR8005. Vue SO-NE.

### 3. Les nouveaux éléments défensifs de la phase récente (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)

#### Une nouvelle courtine (état 5 de la fortification)

La fouille de Fernand Benoit a recoupé dans la zone Z06 un rempart composé, comme on le verra plus en détail par la suite, de deux gros murs accolés l'un à l'autre. Au nord, l'extrémité du mur intérieur (MR6123) est appuyée contre le parement méridional (MR6131) du massif MR10003, tandis que le mur extérieur MR6119 se prolonge (MR10004) en appui sur le parement occidental du même massif (fig. 68, 127). Il rejoint ensuite une nouvelle courtine (MR10002) de plusieurs mètres d'épaisseur dont on ne connaît pas la structure précise. Faite de blocs de tous calibres visibles en surface sur toute son épaisseur, cette courtine a été accolée au parement extérieur du rempart antérieur MR10001. Son parement extérieur, dont les blocs sont restés bruts d'extraction, a été construit en plusieurs fois par sections successives. Les reprises de construction sont rendues apparentes par la différence des matériaux utilisés et les coups de sabre verticaux dans la maçonnerie. Il faut remarquer, mais uniquement dans certaines sections, l'utilisation très fréquente de blocs de molasse rousse, roche étrangère au site que l'on a dû transporter sur plusieurs kilomètres.

Les deux murailles juxtaposées (MR6119 et 6123) formant le rempart fouillé par Fernand Benoit se prolongent vers le sud dans les zones Z08 et Z09<sup>100</sup>, mais en devenant encore plus larges et en se terminant par des redans en retrait vers l'est.

#### Les éléments architecturaux les plus récents (état 6 de la fortification)

Dans son état final, le rempart est encore renforcé en épaisseur par la construction de nouveaux parements, d'une grosse tour et d'un bastion triangulaire. Sa partie centrale, portée très en avant vers l'ouest par ces rajouts, est raccordée par une série de décrochements à la porte située désormais très en retrait.

##### *Au nord, un bastion triangulaire (MR10005)*

À l'endroit le plus élevé du rempart au pied de la hauteur rocheuse, un grand bastion en forme de triangle

100. La numérotation des murs change avec la zone, le mur intérieur MR6123 par exemple devenant MR8007= MR8003.

isocèle débord largement du front du rempart récent auquel il est accolé (fig. 69). Le parement extérieur, plaqué contre celui de la courtine, est construit à l'aide de blocs quadrangulaires de très forte taille extraits de la falaise voisine, qui lui donnent un aspect cyclopéen. Mais sa base est fragilisée par sa position à même la couche de terre et de colluvions qui masque la surface en très forte pente du rocher.

Les avantages défensifs de ce bastion sont multiples : une forte pente à gravir par des assaillants à découvert, la possibilité de tirs latéraux et plongeants de portée supérieure, une surface suffisante pour supporter éventuellement une machine de jet afin de battre une grande partie de l'espace entre les deux remparts.

##### *Une partie centrale en débordement*

La partie centrale du rempart débord fortement vers l'ouest sur une quarantaine de mètres de longueur grâce aux adjonctions successives de nouveaux parements (MR6126 et 6127 au nord de la tour et MR8009 au sud) et par la suite d'une tour monumentale (MR8005).

##### Le parement extérieur MR8009 du rempart (fig. 73, 74)

Ce parement prolonge au sud de la tour un des deux derniers parements supplémentaires (MR6126) situés au nord de cette dernière. Sa mise en évidence sur toute sa hauteur a été rendue possible grâce à la tranchée réalisée en 2010 pour étudier l'organisation des défenses avancées du rempart.

##### La base du parement

Le mur s'élève à 7,5 mètres environ du bord oriental du fossé FS4 qui le précède. À cet emplacement, la surface du rocher est assez régulière et continue à s'élever en pente douce dans cet intervalle. Il est établi directement sur le substrat formé par la roche surmontée par un talus composé de trois couches naturelles fortement compactées (ép. 1 m) : une couche de cailloutis de décomposition de la roche (Us 7702, ép. 0,60 m) sur le rocher, puis une strate plus mince (0,10 m env.) d'argile grise homogène (Us 7703), et à nouveau (Us 7704) une couche de cailloux mélangés à de la terre compactée (Us 7704, ép. 0,30 m). Ces trois niveaux sont apparemment dépourvus de tout fragment de céramique.

Le parement a été édifié sans tranchée de fondation préalable. Sa base est fossilisée par une couche archéologique (Us 7705, ép. 0,30 m) de terre brune colorée par de l'humus renfermant de nombreux charbons de bois.

Quelques petits amas d'argile rouge ferrugineuse sont également présents. Ils possèdent une couleur et une composition caractéristiques déjà décrites précédemment

dans plusieurs parties du rempart de la phase ancienne (état 3A de la fortification) : le parement MR6114 et la tour MR6115 dans la zone Z06 ; la courtine MR8002 dans la zone centrale Z08 ; la courtine MR9001 dans la zone méridionale Z09). La présence de ce matériau particulier pourrait signifier que le rempart archaïque n'est pas très éloigné en arrière du rempart récent.

#### L'élévation du parement

Conservée encore sur une hauteur de 4,20 mètres, elle devait s'élever d'au moins deux à trois mètres supplémentaires si l'on considère la hauteur actuelle du sommet de la colline de débris. Le parement comporte deux parties en pierre superposées qui ne présentent pas de différences sensibles dans leur appareillage (**fig. 74**). Mais la partie inférieure (Us 8009) est surmontée par une arase de nivellement (Us 8022) constituée de grandes lauzes recouvertes par un lit d'argile pure de couleur jaune (Us 8023), sur lequel a été construite la partie supérieure en pierre du rempart (Us 8024). Par suite de son épaisseur sensible (0,15 m), le lit d'argile pourrait être interprété comme le témoignage d'une ancienne partie supérieure d'une élévation montée en terre crue.

Le parement, du moins dans ce secteur du rempart, a donc dû connaître deux états successifs. Il a tout d'abord possédé une base de blocs liés à l'argile, surmontée par une élévation en terre crue (adobes ?). Dans un deuxième temps, cette élévation a été détruite et remplacée par un parement entièrement en pierre.

La liaison entre le parement MR8009 du rempart et celui de la tour MR8005

La base de la tour voisine est établie, elle aussi sans tranchée de fondation préalable, sur le même niveau géologique que le rempart. Sa partie inférieure, accolée à la base en pierre de ce dernier, lui est donc postérieure. Elle n'est pas surmontée à mi-hauteur, comme la courtine voisine, par une assise de nivellement supportant un lit d'argile. En revanche, sa partie supérieure est liée à celle du parement du rempart, dans lesquels plusieurs de ses blocs sont engagés. La tour a donc été remaniée au moment où le parement du rempart était refait.

#### Datation du parement MR8009

Les conditions difficiles dans lesquelles la fouille profonde de la tranchée a été réalisée n'ont pas permis de recueillir d'éléments de datation au pied du rempart sur son sol de construction ou dans la couche contemporaine de son fonctionnement. Néanmoins on peut prendre en considération les éléments archéologiques provenant de la destruction du sommet du rempart et retrouvés dans le talus d'éboulis qui fossilise son flanc. Des morceaux

de dolium et d'amphore italique Dr.1A et surtout des fragments de dalles de toiture en calcaire scié récupérés comme matériaux de construction peuvent servir de *Terminus Post Quem* à la reconstruction de la partie supérieure du parement MR8009 et de la tour, transformation que l'on peut situer à une époque tardive, entre les dernières années du II<sup>e</sup> siècle et les années 90 av. J.-C.

Cette datation est un peu plus tardive que celle obtenue<sup>101</sup> pour le parement occidental MR6119 du rempart (zone Z06) identifié par Fernand Benoit<sup>102</sup>. En effet, dans cette zone, à 0,20 mètre au-dessous de la base de ce parement se trouve un sol de circulation extérieure avec notamment un fragment d'anse d'amphore Dr.1A qui apporte un élément précieux pour la datation du dernier état du rempart à cet emplacement.

#### La tour monumentale

Le rempart comporte donc ici en saillie vers l'ouest une tour pleine semi-circulaire (**fig. 68**). Sa position au milieu du saillant central et sa masse impressionnante (diamètre 10 m env.) en font pour la défense un véritable bastion. Mais elles expriment clairement une volonté de monumentalisation destinée à accroître le prestige du lieu et à impressionner les arrivants.

Le noyau de cette tour monumentale est constitué par de volumineux quartiers de roc, tandis que les pierres de sa périphérie sont de taille nettement plus réduite. D'après l'examen des blocs hérissant sa surface actuelle, il semble que cette tour ait été agrandie, une tour initiale à pans coupés plus petite (MR8004) ayant été noyée dans un second temps dans une enveloppe semi-circulaire plus large (MR8005).

Cette tour, du moins dans son second état, constitue un des éléments les plus récents du système défensif de l'oppidum.

#### Les redans successifs du parement extérieur et leurs massifs de renforcement

Dans sa partie méridionale, l'ensemble du rempart redevient progressivement plus étroit en même temps que le front extérieur effectue un retour important vers la porte de l'oppidum par l'intermédiaire d'une série de décrochements en angle droit et de redans (**fig. 67, 68, 75**).

Ce type de construction n'a pas empêché le parement extérieur du rempart de se déformer à certains endroits sous la pression exercée par la masse de la construction. Des massifs de maçonnerie (MR9005 et MR9003)

101. Le II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

102. Cf. infra, 3<sup>e</sup> partie, chap. 10.

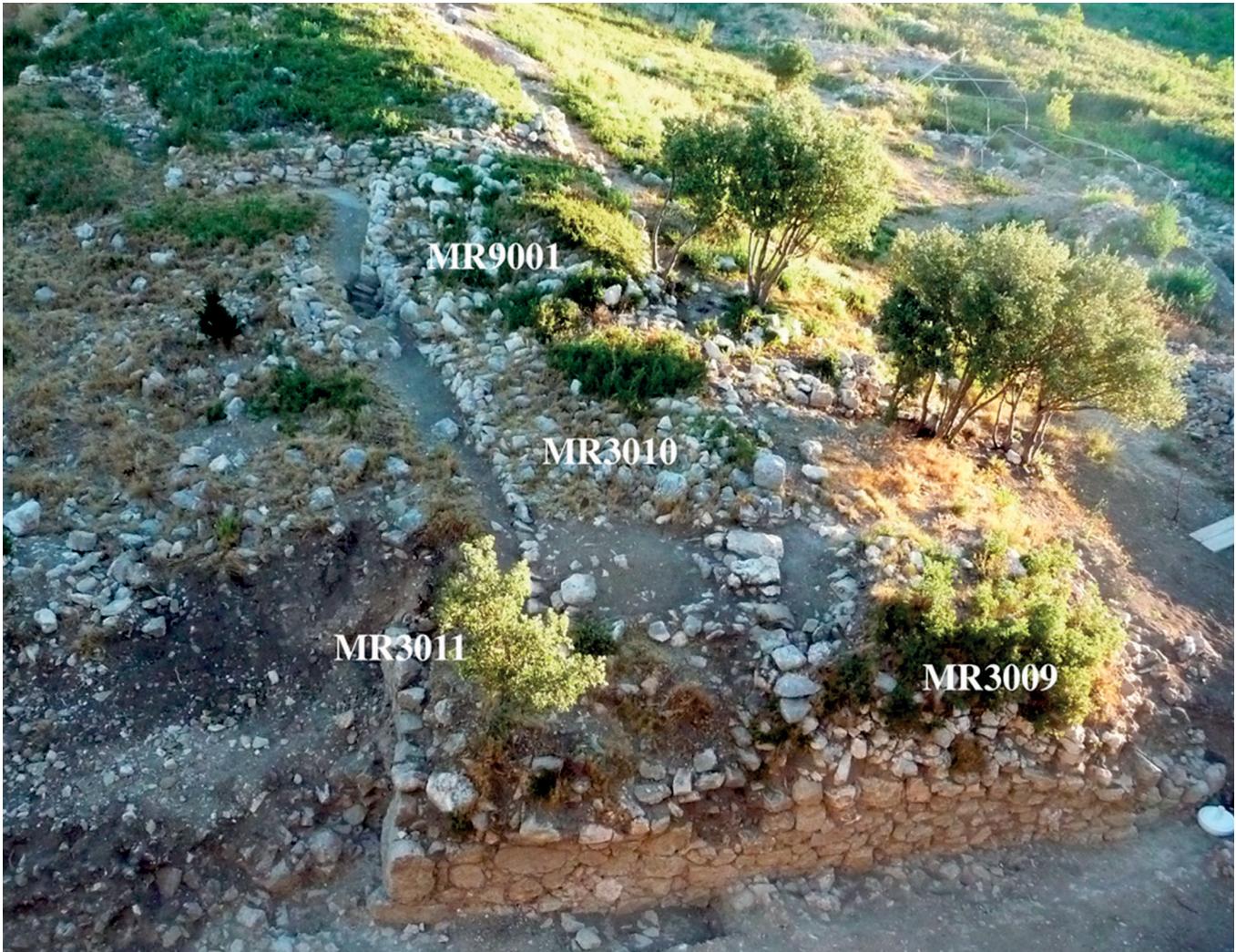


Fig. 75. Vue vers le nord des redans de la section méridionale du rempart R1 et de sa porte.

ont donc été rajoutés à l'intérieur des décrochements pour soutenir les murs. Les pierres de l'un d'eux – une molasse rousse très tendre – ont été apportées depuis l'extérieur du site.

L'emploi exclusif du même matériau s'observe aussi dans le remplissage d'un espace en forme de couloir large de 0,90 mètre (MR9004), séparant le flanc sud du massif MR9002 du parement MR9003. Le fond de cet espace étant fermé par le parement occidental du rempart MR9001, la possibilité de l'interpréter comme le couloir d'une poterne est exclue. Pour le moment, cette particularité architecturale reste inexpliquée.

Les motivations qui ont conduit à établir ce tracé en baïonnette (ou « en crémaillère ») sont multiples. La nécessité de relier la partie centrale du rempart construite en débordement à l'emplacement en retrait de la porte paraît être la raison essentielle. Mais les raisons défensives ont pu également jouer, les assaillants étant contraints de s'engager dans une sorte d'entonnoir pour accéder à la porte, en s'exposant ainsi à des tirs venus du rempart, mais aussi de la chicane courbe protégeant son entrée<sup>103</sup> et de la falaise, auxquelles ils présentaient leur flanc droit non protégé par un bouclier.

103. Cf. infra, chap. 9.

## Chapitre 8

# Les défenses avancées du rempart R1

Si le rempart R1 qui défend l'oppidum est bien protégé au nord comme au sud par des falaises escarpées, il est en revanche facilement accessible depuis l'ouest par l'intérieur de la combe, laquelle ne présente pas d'obstacles naturels interdisant de venir le battre en brèche. Pour compenser ce point de faiblesse dans la défense et ralentir d'éventuels assaillants, les défenseurs ont donc réalisé en avant de ce rempart un ensemble très élaboré de défenses avancées successives (**fig. 6, 76**).

Il y a peu de temps encore, on connaissait peu de choses à leur sujet. À 380 mètres à l'ouest du rempart, une première muraille de pierres (R2) était dissimulée dans les broussailles (**fig. 81**). Et, sur les photographies aériennes, deux zones de végétation d'un vert plus soutenu semblaient indiquer la présence de fossés parallèles entre eux et au rempart (**fig. 82**). En 1939 déjà, Fernand Benoit avait remarqué une légère dépression au pied de la colline de débris qui ensevelit la muraille et s'était interrogé sur la présence éventuelle d'un fossé. Il l'avait d'ailleurs fait figurer en coupe sur deux croquis (**fig. 113, 114**) avec la mention « fossé » suivie d'un point d'interrogation.

Les recherches des années 2010 et 2013 ont été consacrées à l'étude de l'ensemble des défenses avancées. Elles ont confirmé l'existence d'un système défensif complexe comprenant une série d'obstacles aménagés d'ouest en est sur plusieurs centaines de mètres.

### 1. Le rempart R2

Ce « premier retranchement en pierre sèche » (Rochetin 1895, 20) signalé pour la première fois dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle n'avait jusqu'à récemment jamais fait l'objet de recherches organisées. Il est d'ailleurs curieux que Fernand Benoit n'en ait jamais fait état alors qu'il connaissait l'article de Louis Rochetin puisqu'il le citait en bibliographie (Benoit 1936, 118).

Son emplacement a été judicieusement choisi (**fig. 6, 79, 80**). La largeur de la combe se resserre légèrement à l'endroit où le rempart a été installé sur un seuil rocheux. Pour y parvenir, on doit gravir une pente raide en arrivant de l'ouest. Longtemps dissimulé par la végétation,

il a tout de même fait l'objet de quelques observations à plusieurs reprises, en 1985 tout d'abord lors d'un débroussaillage général de l'oppidum, puis à la suite de l'incendie des Alpilles en 1999 (**fig. 78**), et dernièrement en 2013 à l'occasion d'un nouveau débroussaillage (**fig. 80**).

Ruiné presque jusqu'à la base, il est cependant rendu perceptible par une ondulation bien marquée du terrain (**fig. 80**) dessinant jusqu'au pied des crêtes qui encadrent la vallée deux branches qui montent fortement de part et d'autre de la porte en dessinant un V très évasé (**fig. 79**). Aucune n'est pourvue d'une tour. La branche nord, d'abord rectiligne, s'incurve ensuite vers le nord-ouest jusqu'au pied de la falaise afin de permettre des tirs latéraux (**fig. 79, 80**). Une porte se trouvait probablement à l'endroit où passe le chemin actuel, à la jonction des deux branches, au milieu de la combe et au point de franchissement le plus bas du seuil rocheux. Ce dernier a d'ailleurs été entaillé afin de réduire l'inclinaison de la pente à gravir. L'extrémité de la branche méridionale est décalée de plusieurs mètres vers l'ouest par rapport à celle de l'autre branche, ce qui permet de restituer une porte à recouvrement peut-être protégé par une tour<sup>104</sup>.

Ce rempart est aujourd'hui très dégradé, car il a probablement servi après avoir perdu sa fonction défensive de carrière de matériaux faciles à exploiter. Plus rien ne subsiste des aménagements de la porte ni de plusieurs tronçons de la courtine, réduite ailleurs à une ou deux assises avec des parements latéraux détruits ou bouleversés. Toutefois, grâce à des relevés précis des alignements de blocs, il est encore possible de reconnaître un ouvrage dépourvu de tours, construit dans toute son épaisseur avec des blocs de dimensions variables liés par de la terre.

En un seul endroit cependant, au nord de la porte, la structure de l'ouvrage est rendue plus apparente par un sondage dont on ne connaît pas l'auteur (**fig. 81**). Le parement extérieur est ici encore conservé sur un mètre de hauteur et une dizaine de mètres de longueur. Il a été

104. La restitution de la tour protégeant la porte à recouvrement sur la figure 79 est hypothétique, car elle a été établie à partir de plusieurs quartiers de roche isolés encore en place.